



EN COLLABORATION AVEC LE CLUB D'ESCRIME DE
PONT SAINTE MAXENCE

Feuille de route Circuit Départemental N°2

Lieu : Salle d'Armes au Gymnase de La Salamandre 60700 Pont-Sainte-Maxence

Date : Dimanche 30 Janvier 2022

Arme : Fleuret, Épée

Catégories : M9, M11, M13

Inscription : 5€

Formule : ELO

Fleuret	Appel	Scratch	Début
M9	13H30	13H45	14H
M11	13H	13H15	13H30
M13	9H	9H15	9H30
Épée	Appel	Scratch	Début
M11	13H	13H15	13H30
M13	9H30	9H45	10H



Conditions de participation

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 3) Liste non exhaustive voir règlement FFE

Rappel Règlements -

Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)

- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel - Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs (Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)

Directoire Technique :

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

Arbitrage :

Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous

Nombre de tireur*	1 à 3	4 à 6	7 à 12	13 à 18	Par palier de 6
Arbitres à présenter	0	1 en tout	2 en tout	3 en tout	1 arbitre supplémentaire

* Nombre de tireurs quelque soit l'arme

Le CDEO mettra en place la formation de ses arbitres en formation départemental ainsi que la formation jeune arbitre.

Pass sanitaire et port du masque obligatoire, il y aura un contrôle à l'entrée de l'installation.

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/vie-sportive/protocoles-sanitaires/protocoles-en-vigueur.html>

Comité Départemental d'Escrime de l'Oise

escrime.oise@gmail.com

